



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

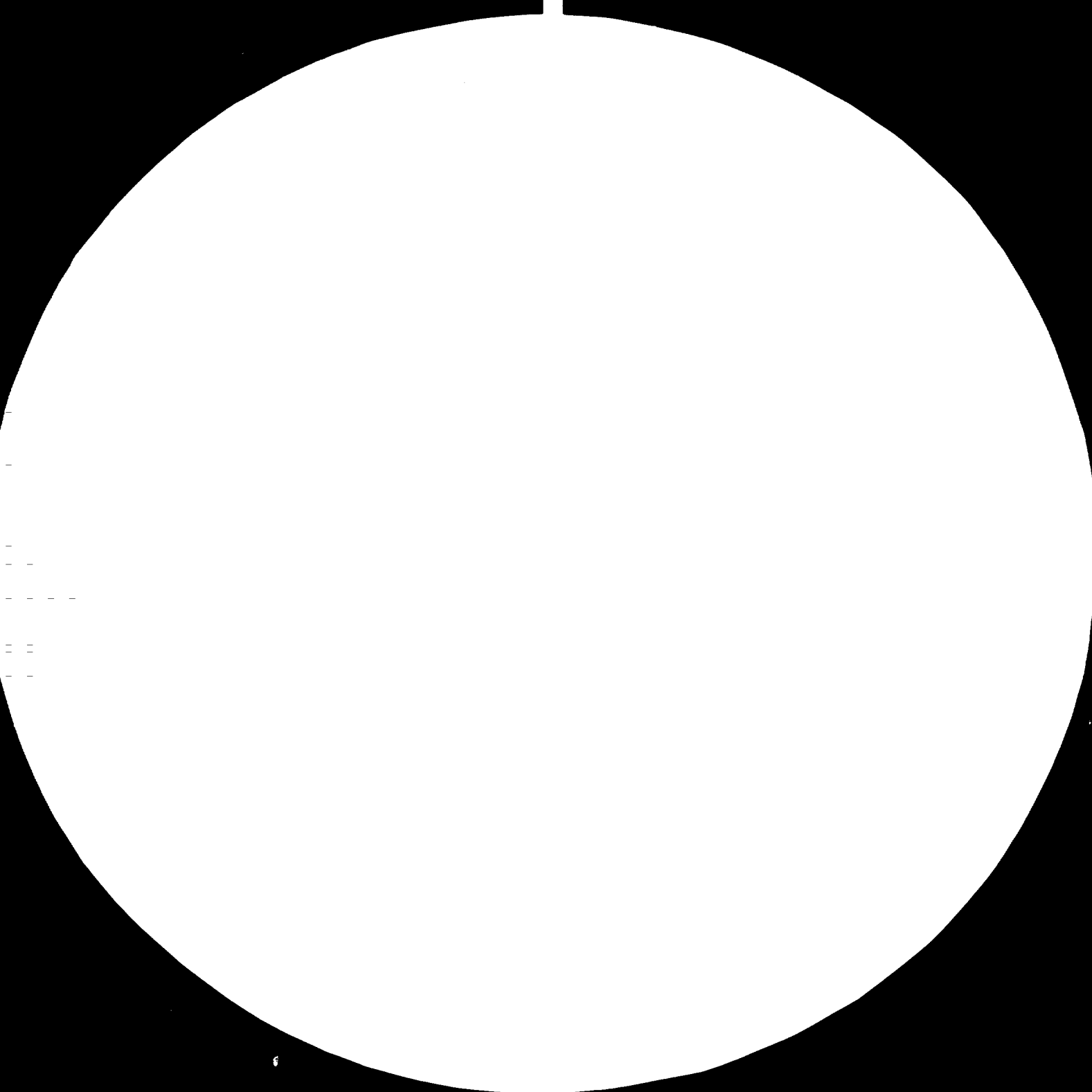
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





1
1
11
1

Mr. President, President-elect, I hope you are

1
1
11
1

enjoying your vacation.

→ Lafond

Distribution restreinte

ONUDI

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

PROJET D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA COTE D'IVOIRE

(DP/IVC/79/006/11-08)

11240

RAPPORT FINAL

Lieu d'affectation

:

ABIDJAN, COTE D'IVOIRE,

Termes de référence

:

MISSION D'ETUDE ET D'ANALYSE
DE L'ORGANISATION, DU TRAITEMENT
ET DE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION
INDUSTRIELLE.

Période d'exécution

:

DU 2 MARS AU 2 MAI 1981

Par : William Kossi SAPI DE TOVE
Ingénieur Informatiste
Expert ONUDI

002103

AVRIL 1981

Les opinions émises dans ce Rapport n'ayant^{P^r}été approuvées par l'ONUDI
n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

S O M M A I R E

- I - REMERCIEMENTS
- II - INTRODUCTION
- III - ETUDE DE L'EXISTANT
 - 31.- ATTRIBUTIONS
 - 32.- ORGANISATION
 - 33.- FONCTIONNEMENT
 - 34.- SERVICE DE DOCUMENTATION
 - 35.- PUBLICATIONS
- IV - INVENTAIRE DES UTILISATEURS
 - 41.- GROUPE "ETAT"
 - 42.- GROUPE "INDUSTRIE"
 - 43.- GROUPE "PROMOTEURS/INVESTISSEURS"
 - 44.- GROUPE "BANQUES ET ORGANISMES DE CREDIT INDUSTRIEL"
 - 45.- GROUPE "AMBASSADES ET ORGANISMES INTERNATIONAUX"
 - 46.- GROUPE "ETUDIANTS/ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL"
- V - INVENTAIRE DES BESOINS
 - 51.- METHODOLOGIE DE L'ENQUETE
 - 52.- DEROULEMENT DE L'ENQUETE
 - 53.- DPOUILLEMENT DES INTERVIEWS
- VI - REORGANISATION DU SYSTEME D'INFORMATION
 - 61.- ANALYSE DU SYSTEME
 - 62.- BILAN DU SYSTEME
 - 63.- STRUCTURE ET ATTRIBUTIONS NOUVELLES
 - 64.- MATERIEL ET LOGICIEL
 - 65.- PERSONNEL TECHNIQUE
 - 66.- DELAIS DE REALISATION
- VII - RENTABILISATION DU SYSTEME D'INFORMATION
 - 71.- GENERALITES
 - 72.- CREATION D'UN SERVICE PUBLIC
 - 73.- CREATION D'UNE SOCIETE D'ETAT
 - 74.- CREATION D'UNE SOCIETE MIXTE
 - 75.- COUTS
- VIII - RECOMMANDATIONS

I - REMERCIEMENTS

L'Expert-ONUDI présente ses sincères remerciements :

- aux membres du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,
 - au Secrétaire Général de la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire et à ses collaborateurs,
 - à ses collègues du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),
 - à ses collègues de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI),
 - aux Chefs d'Entreprises du Secteur Privé de l'Industrie Ivoirienne,
- pour toute l'aide qu'ils lui ont apporté tout au long de sa mission.

.....

II - INTRODUCTION

Le mandat de l'Expert tel que précisé par la description de poste établie par l'ONU/II le 4 décembre 1980, demande :

- 1) - d'exposer les possibilités de création , au sein du Secrétariat Général de la Chambre d'Industrie, d'un service de traitement et de mise à disposition des données disponibles sur l'industrie ivoirienne et les données les plus importantes de l'économie internationale qui s'y rattachent.
- 2) - de réaliser un inventaire des utilisateurs potentiels de ce service.
- 3) - d'établir les besoins en information industrielle en tenant compte des spécificités de chaque branche d'activité industrielle,
- 4) - de suggérer une nouvelle structure d'organisation de l'information en tenant compte du degré d'adéquation entre les besoins et leur satisfaction.
- 5) - d'indiquer les moyens nécessaires en personnel, en matériel et en ressources financières pour la mise en oeuvre effective de la nouvelle structure d'information.

Nous avons essayé de réaliser ce mandat du mieux que nous avons pu, dans les temps impartis.

Il est certain que quelques imperfections s'y trouvent et que des études de précisions de certains volets seront nécessaires avant le début de la réalisation du système préconisé.

III - ETUDE DE L'EXISTANT

L'objectif de ce volet de notre étude consiste à tracer, avec précision, la situation actuelle de la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire, du point de vue de ses attributions, de son organisation, de son fonctionnement et de ses moyens de diffusion de l'information.

3.1.- ATTRIBUTIONS

En tant qu'organisme public et point central de régulation de la circulation de l'information, la fonction principale de la Chambre d'Industrie est le développement des services rendus, à l'Etat, à l'Industrie Nationale, aux Investisseurs et aux Promoteurs en matière d'informations industrielles et économiques.

Ses activités portent essentiellement sur les attributions décrites par les articles 26, 27 et 28 du Décret 63-249 du 17 mai 1963, à savoir :

- "... donner à l'Administration les avis et renseignements qui lui sont demandés sur l'économie et l'Industrie,
- . présenter ses vues sur les moyens de favoriser le développement économique du pays et notamment son développement industriel,
- . participer aux enquêtes économiques, lorsque cela lui est demandé par le Ministre de tutelle,
- . prêter son concours à certaines manifestations telles que les foires et les expositions,
- . donner son avis sur :
 - Les règlements relatifs aux usages industriels ainsi que sur toute réforme de la législation industrielle.
 - La réglementation fiscale et douanière et notamment sur les droits et taxes acquittés par l'industrie ou perçus par son intermédiaire.
 - Les taxes destinées à rémunérer les services concédés par la puissance publique ou exécutée en régie.

- Le régime du travail applicable à l'Industrie.
- L'organisation de la formation professionnelle lorsque celle-ci intéresse l'industrie.
- Les plans d'équipement et de modernisation.

. émettre, de sa propre initiative, des vœux qu'elle soumet au Gouvernement sur toutes les questions d'ordre économique concernant son ressort..."

3.2.- ORGANISATION

Pour atteindre les buts qui lui sont assignés, la Chambre d'Industrie articule son organigramme autour de trois systèmes principaux :

- . Le système "ASSEMBLEE GENERALE"
- . Le système "BUREAU NATIONAL "
- . Le système "SECRETARIAT GENFRAL"

Nous allons étudier plus particulièrement le système secrétariat Général parce qu'il est l'organe exécutif de l'ensemble.

LE SYSTEME "SECRETARIAT GENERAL"

Il se décompose en :

- A) - Un sous-système "ADMINISTRATION GENERALE"
comprenant quatre éléments :
 - a) Secrétaire Général
 - b) Secrétariat particulier
 - c) Relations publiques
 - d) Comptabilité - Gestion du patrimoine.
- B) - Un sous-système "CONSEIL TECHNIQUE"
chargé de l'étude des problèmes économiques et sociaux, des problèmes de formation professionnelle et de perfectionnement.
- C) - Un sous-système "JURIDIQUE ET FISCAL"
chargé de suivre tous les problèmes juridiques et fiscaux relatifs à l'industrie en général et, plus particulièrement, ce qui a trait aux impôts, à la réglementation douanière, aux prix et au code des investissements.

Il est chargé par ailleurs d'étudier et de proposer toute modification appropriée de manière à faciliter le développement de l'industrie.

D) - Un sous-système "ENQUETES ET ETUDES"

Chargé d'organiser les enquêtes et de réaliser les études industrielles générales ou sectorielles, d'établir les statistiques industrielles, de rédiger et de diffuser un bulletin mensuel d'information et une note hebdomadaire et enfin de gérer un Service de Documentation.

E) - Un sous-système "PROMOTION DES PME"

Comportant deux éléments :

a) Elément Bâtiments et Travaux Publics chargé des PME ainsi que du maintien des relations avec les organismes de même vocation, tels que BDI, OPEI, FONDS DE GARANTIE DES CREDITS PME et avec les associations professionnelles. Assure également un rôle d'ingénieur - conseil auprès des entrepreneurs ivoiriens.

b) Elément Industrie chargé, en liaison avec le sous-système ETUDES, de la vérification de la fiabilité des projets industriels, de la réalisation des études de marchés concernant ces projets, de la recherche de partenaires étrangers, de la recherche de nouvelles technologies, de capitaux et de management mais aussi du suivi des entreprises créées en remplissant un rôle d'ingénieur - conseil.

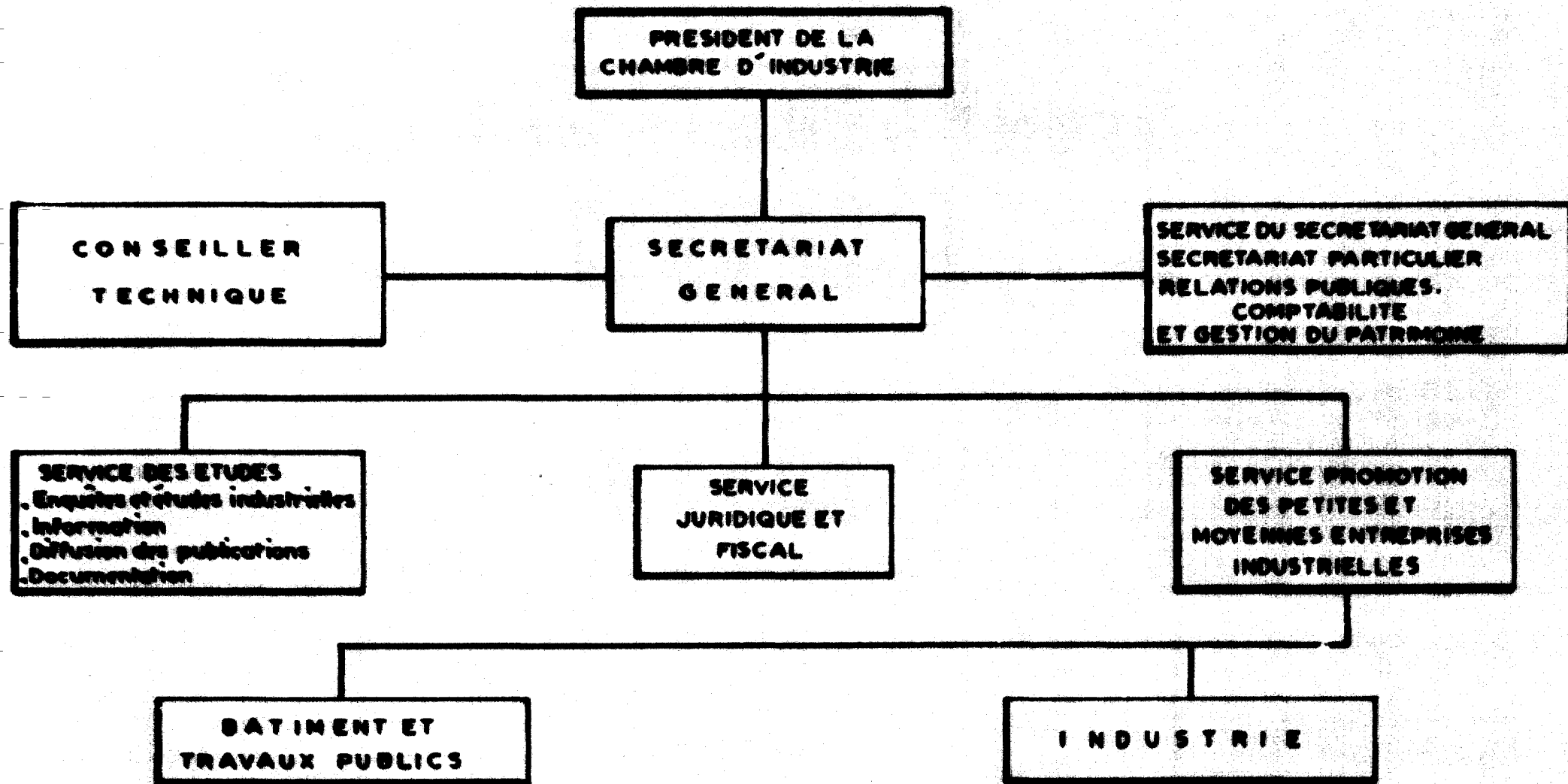
3.3.- FONCTIONNEMENT

. Le fonctionnement des sous-systèmes spécialisés du Secrétariat Général de la Chambre d'Industrie, dépend essentiellement de deux manifestations :

- a) Les attributions officielles de chaque sous-système,
- b) Les demandes de renseignements, d'études ou d'informations ponctuelles formulées par :

- . Les organes de l'Etat
- . L'industrie nationale
- . Les promoteurs ou investisseurs
- . etc.

ORGANIGRAMME DE LA CHAMBRE D'INDUSTRIE



- . La concordance entre ces deux manifestations déclenche l'action du spécialiste concerné qui, selon la complexité du problème posé, procédera :
 - . Soit à une étude donnant lieu à enquête/information et établissement de rapport faisant le point de la situation,
 - . Soit à la réponse immédiate ou à la rédaction d'une simple note de synthèse,
 - . Soit encore à l'orientation du demandeur sur une source plus riche.

- . Dans tous les cas, devant un besoin exprimé et quelle que soit la provenance de cette demande, le spécialiste concerné prend en charge le problème du demandeur et procède aux études nécessaires pour trouver une solution adéquate ou acceptable.

- . Cette quête de solutions commence invariablement par la recherche d'informations et de documents récents ayant trait au problème à résoudre, elle se poursuit par une phase intellectuelle de réduction des distances entre le problème et ses solutions et se termine par la matérialisation de la solution adoptée.

- . Trois types de sources sont régulièrement consultés :
 - a) Le service de documentation de la chambre d'industrie,
 - b) Les enquêtes sur le terrain effectuées par chaque spécialiste dans le domaine qui l'intéresse et lorsque cela est nécessaire,
 - c) Les différents documents officiels publiés par les services de l'Administration Centrale de l'Etat.

- . A ces trois sources de documentation, les spécialistes de la chambre d'industrie consacrent, régulièrement, 50 à 60% de leur temps, mais seul le service de Documentation nous intéresse ici.

3.4.- LE SERVICE DE DOCUMENTATION

Il est placé sous le contrôle du sous-système "Enquêtes et Etudes".
Ses principales activités sont :

- a) La Collecte documentaire par abonnement, par achat direct ou par dons - C'est ainsi que :
- 60 titres de revues périodiques sont suivis depuis 1974.
 - 270 ouvrages de base ont été acquis.
 - 200 rapports et bilans de Sociétés ont été réunis.
 - Une collection complète des statistiques douanières est suivie depuis 1957.
- b) L'Enregistrement des documents périodiques sur un fichier SKANDEX (type CARDEX), afin de s'assurer un moyen de contrôle efficace quant au suivi des collections.
- c) Le Dépouillement des documents périodiques, qui s'effectue, d'une part, par une circulation générale de ces documents auprès de chacun des spécialistes qui, à l'occasion, signalent au responsable de la Documentation, les articles intéressants et, d'autre part, par une sélection d'articles effectuée par le responsable de la Documentation à la place des utilisateurs et pour ceux-ci.
- Ce dépouillement sélectionne quelques 120 articles par mois. Les ouvrages de base, les rapports, les bilans de Sociétés et les statistiques douanières ne font pas l'objet d'un dépouillement.
- d) L'Analyse documentaire qui s'effectue selon les principes de l'extraction des mots-clés mais qui n'a pas donné lieu à l'indispensable "Thésaurus de mots-clés", base de ce genre d'occupation intellectuelle.
- e) La Mémorisation documentaire réalisée selon deux fichiers :
- Fichier bibliographique classé selon l'ordre chronologique des numéros. (Fichier numérique).
 - Fichier bibliographique classé selon l'ordre alphabétique des mots-clés. (Fichier matières).

- f) La Recherche documentaire qui consiste ici à consulter un Fichier Synoptique qui combine le fichier numérique à celui des matières.

3.5.- PUBLICATIONS

. En dehors des services rendus par le Service de Documentation en matière de QUESTION/REPONSE, la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire publie, de façon régulière et suivie, six documents périodiques :

- 1) Les Statistiques Annuelles de l'Industrie Ivoirienne, dont la publication a débuté en 1968 - Distribution gratuite aux industriels du pays - Tirage 1980 = 2 500 exemplaires.
- 2) Les Statistiques Economiques Ivoiriennes (annuelles), dont la publication a débuté en 1973 - Distribution gratuite aux industriels du pays - Tirage 1980 = 1 000 exemplaires.
- 3) Les Statistiques Annuelles des Entreprises des Travaux Publics et du Bâtiment, publiées depuis 1972, tirées à 1 500 exemplaires en 1980 et distribuées gratuitement aux entrepreneurs des TP et Bâtiment et aux industriels du pays.
- 4) Le Bulletin Mensuel, publié depuis 1965 et distribué uniquement par abonnement. En 1981 il est tiré à 750 exemplaires.
- 5) La Revue de Presse du Service de Documentation, publiée bi-mensuellement et dont la distribution est gratuite aux industriels - Elle est tirée à 150 exemplaires.

6) La Note Hebdomadaire d'Informations

dont la distribution est limitée aux membres de la Chambre d'Industrie uniquement.

La plupart de ces publications font l'objet d'une diffusion complémentaire auprès :

- . des membres de l'Assemblée Nationale
- . des membres du Conseil Economique et Social
- . des Ministères
- . des Ambassades en Côte d'Ivoire
- . des Ambassades de Côte d'Ivoire à l'étranger
- . de Certaines Sociétés à l'étranger.

.....

IV - INVENTAIRE DES UTILISATEURS

- . En l'absence de relevés statistiques concernant les utilisateurs ayant sollicité les services de la Chambre d'Industrie, nous avons procédé à un relevé typologique entre le 10 mars et le 10 avril 1981.
- . Nous avons ensuite complété ce relevé par les résultats de l'étude des textes portant attributions de la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire et ceux de l'enquête que nous avons menée pour assoir les besoins des utilisateurs.
- . Six groupes d'utilisateurs ont été ainsi définis :

4.1.- GROUPE "ETAT"

Représenté par les Ministères techniques, les Bureaux, Offices et Sociétés d'Etat qui en dépendent et qui sont chargés d'action de développement industriel.

A titre d'exemple nous pouvons citer :

- . Le Ministère du Plan et de L'Industrie
- . Le Ministère de l'Economie et des Finances
- . Le Ministère de l'Agriculture
- . Le Ministère de la Recherche Scientifique
- . Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- . Le Ministère des Affaires Sociales
- . Le Ministère du Commerce
- . Le Ministère du Travail et de l'Ivoirisation des Cadres
- . Le Ministère des Mines
- . Le Ministère des Eaux et Forêts
- . Etc...

4.2.- GROUPE "INDUSTRIE"

Les relevés statistiques d'octobre 1979, publiés en juin 1980 font état de quelques 620 entreprises industrielles.

La progression annuelle observée dans la période 1978-1979 aborde 6 % l'an.

L'estimation arbitraire que nous en avons tiré est que actuellement il existe quelques 650 à 660 entreprises industrielles en Côte d'Ivoire, PME et entreprises artisanales comprises - Elles sont toutes utilisatrices, au moins, des statistiques industrielles.

4.3.- GROUPE "PROMOTEURS/INVESTISSEURS"

Ici encore nous avons manqué de statistiques et de relevés mais la demande existe et nous l'avons observée.

Il semble qu'une vingtaine de demandes d'études diverses par an ne soit pas une exagération.

4.4.- GROUPE "BANQUES ET ORGANISMES DE CREDIT INDUSTRIEL"

Qui ne sont pas en réalité des utilisateurs, mais qui interviennent souvent dans les décisions de la Chambre d'Industrie lorsque celle-ci recherche des financements ou des appuis financiers pour certains promoteurs ou investisseurs.

Ils réclament souvent des études de fiabilité ou de rentabilité concernant certains projets.

Nous pouvons citer :

- La Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI)
- La Banque Ivoirienne de Développement Industriel (BIDI)
- Le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI).

4.5.- GROUPE "AMBASSADES ET ORGANISMES INTERNATIONAUX"

Il existe une quarantaine d'Ambassades et une dizaine de consulats ainsi qu'un bon nombre d'institutions interafricaines et internationales qui sollicitent, de manière irrégulière mais certaine, les services de la Chambre d'Industrie.

4.6.- GROUPE "ETUDIANTS/ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL"

Ce groupe représente une infime partie de l'ensemble de la demande mais est assez présent au Service de Documentation. Surtout en période pré-examen.

- . Si les quatre derniers groupes d'utilisateurs ne consomment que des parties de l'ensemble des données informatives disponibles à la Chambre d'Industrie, les deux premiers eux entendent disposer de leur totalité, dans la mesure où :
 - Le GROUPE "ETAT" doit régulièrement actualiser la politique industrielle générale et sectorielle, au niveau de la Nation,
 - Le GROUPE "INDUSTRIE" doit, non seulement savoir ce qui se passe à l'intérieur de ses propres structures mais aussi chez les autres membres de son secteur, de sa branche, de l'industrie nationale et de l'industrie internationale avec laquelle il travaille souvent.
- . Le GROUPE "ETAT" a clairement défini ses besoins à l'occasion de l'organisation de la Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire, à travers le Décret 63-249 du 17 mai 1963.
- . Le GROUPE "INDUSTRIE", par sa taille, par dispersion géographique de ses éléments sur le territoire national, par son caractère essentiellement évolutif, nécessite que l'on appréhende ses besoins en matière d'informations industrielles de façon périodique pour permettre une meilleure adéquation du service au besoin.
C'est pour cette raison que nous avons procédé à une enquête auprès d'une sélection d'industriels, de responsables de syndicats, de responsables d'associations professionnelles et de responsables d'institutions de recherches technologiques avant l'établissement de notre rapport.

o o o o o o

V - INVENTAIRE DES BESOINS

Cette partie de notre étude concerne exclusivement l'Industrie nationale dans le sens de :

Action technologique sur des matières premières locales pour l'élaboration d'un produit fini nécessaire au maintien du niveau de vie nationale et exportable.

Nous avons donc exclus les entreprises du secteur Bâtiments et Travaux Publics.

5.1.- METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

A) LOCALISATION DE L'ECHANTILLON

A partir du répertoire des industries et activités de Côte d'Ivoire 1980/1981 publié par le Bureau de Développement Industriel (BDI), nous avons choisi un échantillon selon les critères suivants :

Critères A - Avoir réalisé des investissements cumulés de plus d'un milliard de francs cfa au 1/10/79.

Critère B - Avoir réalisé un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs cfa en 1978/1979

Critère C - Avoir réalisé des exportations de plus d'un milliard de francs cfa en 1978/1979

Critère D - Avoir plus de 500 employés au 1/10/79.

B) COMPOSITION DE L'ECHANTILLON (1)

La combinaison de ces quatre critères nous a sélectionné 49 entreprises industrielles auxquelles nous avons ajouté, pour élargir le champ de notre investigation :

- 3 institutions financières
- 3 organismes de promotions des PME
- 2 syndicats et associations professionnels
- 3 instituts de recherche technologique

5.2.- DEROULEMENT DE L'ENQUETE

- . Les buts fixés à notre recherche nous ont amenés à procéder par des entretiens non directifs plutôt que par questionnaire pré-établi.
- . Un guide d'interview a été élaboré et testé avant utilisation générale (2).
- . Nous avons procédé, dans chaque cas, selon la technique dite de la question ouverte où chaque interrogation est formulée selon plusieurs éclairages.
- . Chaque interview a duré une heure en moyenne.

5.3.- DEPOUILLEMENT DES INTERVIEWS

- . La grande diversification de l'industrie ivoirienne empêche la prise en compte des besoins individuels ou même sectoriels d'informations par une structure unique et centralisatrice.
- . Nous n'avons donc considéré ici que les besoins exprimés relevant des domaines communs aux différents secteurs de l'industrie nationale.
- . Ces besoins sont de trois types :
 - a) Les informations situées en amont de l'industrie et principalement nécessaires au Promoteurs et Investisseurs nationaux ou étrangers.

(1) Voir détail en annexe pages 2 à 24

(2) Voir annexe page 11

- b) Les informations concernant l'efficacité des moyens de production mis en place et principalement nécessaires aux industriels opérant dans le pays.
- c) Les informations situées en aval de l'industrie et qui réclament les services commerciaux pour un meilleur écoulement des produits manufacturés.

5.3.1.- Les informations situées en amont

de l'industrie nationale portent sur :

- . Les matières premières dans le sens de leur disponibilité, de leur quantité, de leur qualité, de leur coût etc...
- . Le matériel de fabrication, dans l'optique lieu de fabrication, spécifications techniques, coûts, maintenance, délais de livraisons, performances etc...
- . La technologie de fabrication dans le sens de son adaptabilité aux conditions locales, de son coût, de sa mise en oeuvre, de sa maintenance, de ses performances.
- . La main-d'oeuvre dans le sens de sa disponibilité, de sa qualification, de son coût, et de la structure scolaire etc...
- . Le marché national du produit dans le sens de sa taille, de son comportement, de son évolution à court et moyen termes etc...
- . Les fournisseurs actuels du marché national en ce qui concerne le produit dont la fabrication est envisagée.

5.3.2.- Les informations sur l'efficacité des moyens de production mis en place pour l'industrie nationale portent sur :

- . L'économie de l'énergie, principalement l'énergie électrique dans la régularité de sa distribution et de son coût.
- . L'économie de la main-d'oeuvre dans le sens de la qualification professionnelle, des études de poste de travail, des rendements, de l'ivoirisation, du perfectionnement professionnel.
- . L'économie des transports, principalement les transports maritimes, mais aussi des transports aériens, les transports routiers vers l'intérieur du pays, les transports urbains pour le déplacement des travailleurs, les transports ferroviaires, dans la régularité de leur fonctionnement, de leurs coûts etc...
- . L'économie financière dans le sens des études financières, des analyses financières, des institutions bancaires et financières nationales.
- . La législation fiscale, la législation douanière et les études juridiques, dans le sens de la collecte et de la mise à jour des textes, de l'application de ces textes et aussi des études comparatives des textes émanant des pays de la CEDEAO, de la CEA0, des CEE/ACP et de l'Entente.
- . Les statistiques industrielles générales et sectorielles disponibles trimestriellement.
- . Les Sociétés prioritaires dans la mesure où la tenue à jour d'un fichier général aiderait grandement aux décisions de certains industriels en matière de politique de production.
- . Les études sectorielles de production

5.3.3.- Les Informations situées en aval de l'industrie nationale

portent sur :

- . Les marchés nouveaux de Côte d'Ivoire et ceux des pays CEDEAO, CEAO, CEE/ACP, ENTENTE et plus particulièrement les études de créneaux concernant les marchés du NIGERIA, de la GUINEE, du SENEGAL.
- . Les études économiques conjoncturelles
- . Les actions commerciales étrangères vers la Côte d'Ivoire
- . Les actions commerciales ivoiriennes vers les marchés étrangers ainsi que les négociations avec l'étranger
- . La compétitivité des produits ivoiriens sur les marchés internationaux
- . Le coût des produits ivoiriens à la sortie des usines
- . Les foires et les expositions en Côte d'Ivoire et à l'étranger
- . Les séminaires sur les problèmes industriels

oooooooooooo

VI - REORGANISATION DU SYSTEME D'INFORMATION

. Le système d'information est l'ensemble des structures (humaines, matérielles, administratives) et des procédures mises en place pour assurer les fonctions d'information et de documentation au sein de la Chambre d'Industrie.

6.1.- ANALYSE DU SYSTEME

Ces fonctions d'information et de documentation représentent, fait, l'essentiel des attributions de la Chambre d'Industrie. Elles se manifestent de trois façons distinctes à tous les niveaux de la structure générale :

6.1.1.- FONCTION DOCUMENTATION INTERNE

Les procédures de collecte, de traitement et de communication des informations ponctuelles et des documents, représentent un appui logistique ayant pour but de faciliter l'éclosion de solutions face aux différents problèmes posés par les industriels.

6.1.2.- FONCTION INFORMATION EXTERNE

Consiste en l'étude des problèmes industriels du moment et en la proposition de solutions adéquates ou acceptables. Elle est basée sur l'observation des expériences nationales ou internationales disponibles par le truchement de la documentation interne.

6.1.3.- FONCTION RETROACTION INFORMATIVE

Qui est commune aux deux premières et qui est issue du dialogue entre le service de documentation et les services d'études d'une part ; et entre les services d'études et les utilisateurs externes, d'autre part.

6.1.4.- CONCLUSION

. Nous sommes en présence d'un système à structure modulaire où il existe :

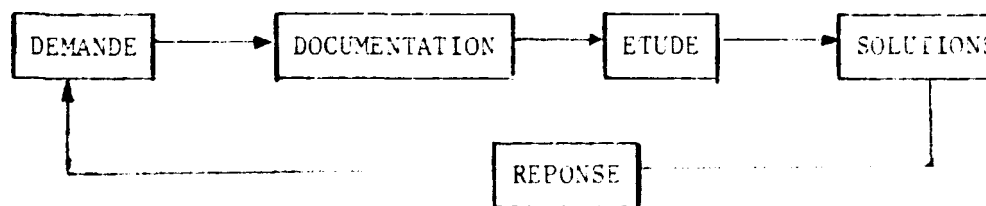
- un module central chargé d'obtenir par tous les moyens, les données informatives destinées à faciliter le travail des autres modules.

- Plusieurs modules spécialisées chacune dans une branche de la problématique industrielle. Elles se situent entre le module central d'information et les utilisateurs qui sont à l'extérieur du système lui-même.

. Entre les différentes composantes du système modulaire nous observons des relations biunivoques issues de l'interaction des fonctions.

6.2.- BILAN DU SYSTEME

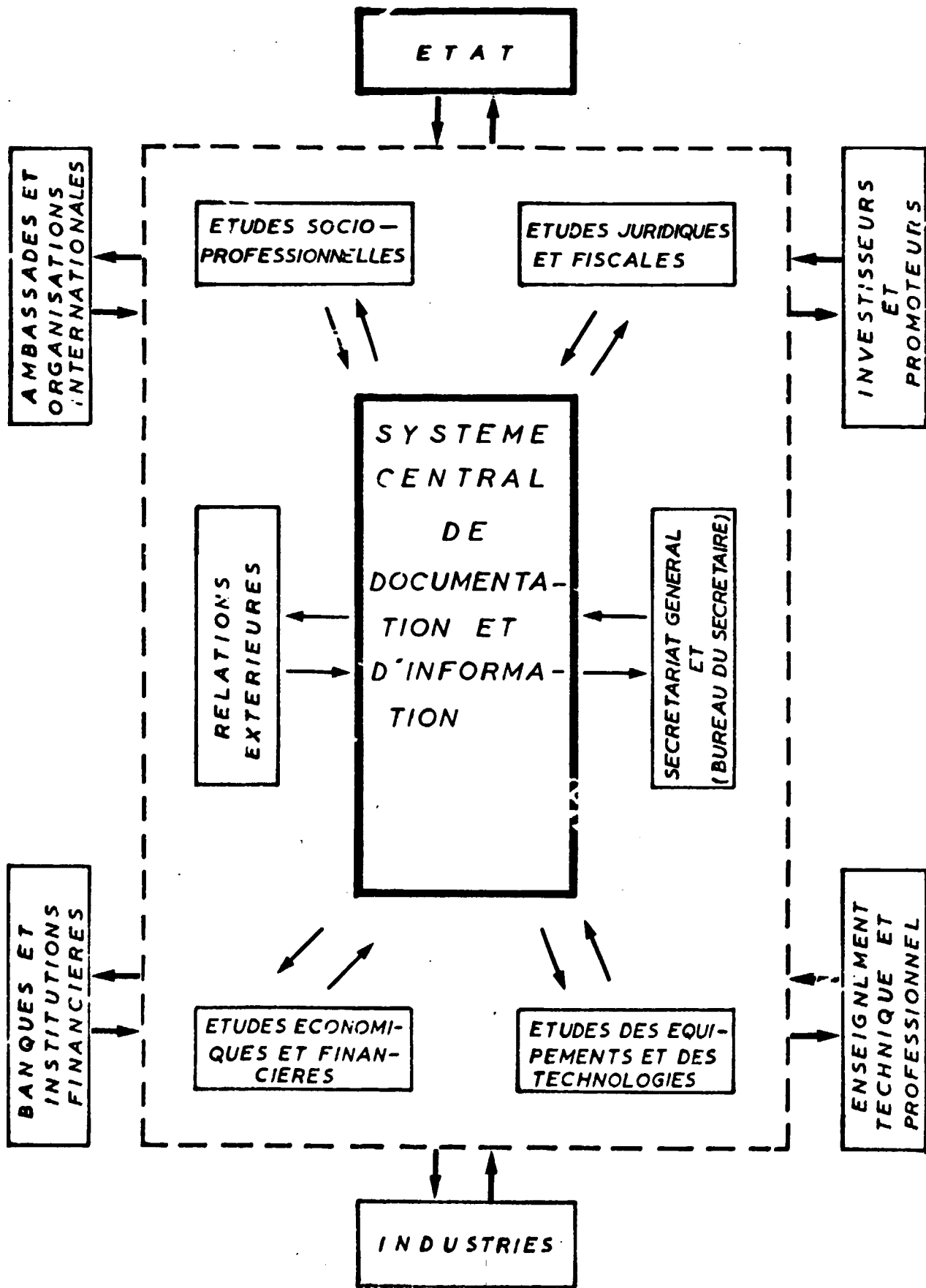
. Le fonctionnement du système d'information adopte un processus répétitif du genre :



. L'étape DOCUMENTATION est importante car elle représente la phase d'actualisation des connaissances. Elle sous-tend la réflexion au niveau de l'étape ETUDE et conditionne les réponses fournies à travers les SOLUTIONS pour satisfaire à la DEMANDE.

. Dans un premier temps nous procéderons à l'établissement du bilan du service de documentation pour mieux en saisir les problèmes. Cela permettra de définir les nouveaux objectifs à satisfaire pour assurer à cette structure un meilleur fonctionnement.

LE SYSTEME DE DOCUMENTATION
ET SON ENVIRONNEMENT A DEUX NIVEAUX



- . Dans un deuxième temps nous analyserons l'organisation des services chargés des études dans l'optique d'une meilleure adéquation entre les besoins révélés par l'enquête et les services spécialisés mis en place pour les satisfaire.

6.2.1.- DIAGNOSTIC DU SYSTEME CENTRAL DE DOCUMENTATION

1. Ce système est actuellement réduit à sa plus simple expression dans la mesure où sa situation de subordination à un autre service ne lui permet pas d'appréhender l'ensemble de la politique de développement de la Chambre d'Industrie et partant, d'obtenir les moyens nécessaires pour la réalisation d'une politique documentaire pluraliste nécessaire au bon fonctionnement des services d'études - D'ailleurs les spécialistes chargés des études préfèrent réaliser leur propre documentation, chacun de son côté, en y consacrant 50 à 60 % de leur temps de travail.
2. Le personnel est composé d'un Documentaliste et d'une Dactylographe.
Ce Documentaliste fait de son mieux pour répondre aux sollicitations, mais il est évident qu'il est débordé très rapidement.
3. Le fonds documentaire collecté en sept ans est très insuffisant pour fournir un réel support logistique aux activités d'étude et pour faire face à la diversité des besoins. Les industriels n'ont pas besoin de passer par la Chambre d'Industrie pour obtenir les statistiques douanières, par exemple.
4. Les techniques documentaires utilisées n'ont pas la fiabilité voulue.
La sélection des documents est subjective car il est impossible pour une seule personne de se spécialiser dans les différents secteurs de l'industrie nationale, même si c'est au niveau de l'information industrielle.

5. Le classicisme des méthodes de recherche de l'information ne permet pas une consultation globale, rapide et efficace, ni une mise à jour systématique et automatique des données informatives mémorisées.

6.2.2.- NOUVEAUX OBJECTIFS

1. Il faut sortir le service de Documentation de sa subordination actuelle et en faire un service spécialisé de plein droit et égal aux autres.

Il devra être directement rattaché au Secrétaire Général, ce qui lui permettrait de jouer pleinement son rôle d'élément central de soutien de toutes les actions d'étude et d'information.

2. Il faut procéder, très rapidement, à l'embauche de Documentalistes de niveau universitaire (DEA DESS). Ce personnel de très haut niveau technique permettra de restructurer le système documentaire et de redistribuer les tâches.
3. Il faut créer les conditions d'une plus grande coopération entre les spécialistes de la Documentation et les spécialistes des études et partir du recensement des besoins pour délimiter les domaines à couvrir par la collecte documentaire.
4. La mise en oeuvre des techniques documentaires est affaire de spécialistes ; c'est pour cette raison que tant que les conditions du point 2 ne seront pas remplies, il sera vain d'espérer une quelconque qualité dans la contribution du service de documentation à l'oeuvre commune.
5. Il faut mettre en place de nouvelles méthodes de recherche de l'information. Ces méthodes doivent permettre :
 - la consultation de l'ensemble de la mémoire documentaire lorsqu'une question est posée, ce qui sauvegarderait l'exhaustivité de la recherche.

- la mise à jour rapide et systématique du fonds mémorisé de façon à toujours disposer de réponses actualisées.
- la connexion rapide avec d'autres systèmes d'information à l'intérieur de la Côte d'Ivoire comme à l'étranger. Ceci mettrait à la disposition des industriels de Côte d'Ivoire, des collections d'informations réalisées par d'autres pays et élargirait le champs de recherche.

6.3.- STRUCTURE ET ATTRIBUTIONS NOUVELLES

A la lumière des résultats de l'inventaire des utilisateurs, de ceux de l'inventaire des besoins et des nouveaux objectifs dégagés par le bilan du système d'information, nous nous sommes aperçus que l'organisation actuelle de la Chambre d'Industrie, malgré son grand réalisme, ne prend pas en charge toutes les facettes des besoins existants. Ceci n'est pas un défaut, car nous sommes conscients du fait que l'on a cherché à procéder par étapes successives lors des précédentes réorganisations.

Nous proposons ici une idée d'organigramme et des responsabilités afin de contribuer à cette volonté d'organisation.

6.3.1.- STRUCTURE NOUVELLE

La Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire pourrait avoir l'organigramme suivant (1) :

- Président
- Secrétaire Général
 - . Secrétariat particulier
 - . Comptabilité/Gestion du patrimoine
- Service des Etudes Juridiques et Fiscales
- Service des Etudes Economiques et Financières

(1) Voir structure générale

- Service Central de la Documentation et de l'Information
- Service des Etudes Socio-Professionnelles
- Service des Etudes sur les Technologies et les Equipements
- Service des Relations Publiques.

6.3.2.- ATTRIBUTIONS NOUVELLES

Les responsabilités de chacun des services spécialisés pourraient être la prise en charge des demandes d'information, des demandes d'étude et de consultation portant sur leur domaines d'attribution qui sont :

1. Pour le service des Etudes Juridiques et Fiscales (SEJF)
 - . La législation douanière
 - . La fiscalité industrielle
 - . Les Etudes juridiques
 - . La protection des industries nationales
 - . Les droits et taxes industriels
 - . La législation industrielle des pays CEDEAO, CEE/ACP, CEAO et ENTENTE
 - . Les enquêtes juridiques
 - . Les enquêtes fiscales
 - . Le code des investissements
 - . Les prix
 - . Le contrôle des prix

2. Pour le service des Etudes Economiques et Financières (SEEF)
 - . L'Economie de l'Energie
 - . L'Economie de la Main d'Oeuvre
 - . L'Economie des Transports
 - . L'Economie Financière
 - . Les Statistiques industrielles
 - . Les Etudes économiques générales
 - . Les Etudes économiques sectorielles
 - . Les Etudes économiques concernant les pays CEDEAO, CEAO, CEE/ACP, ENTENTE
 - . Les relations avec les Banques et les institutions financières.

3. Pour le Service Central de Documentation et d'Information (SCDI)

- . La collecte, le traitement et la diffusion de toutes les données dont auront besoin les autres services pour répondre aux sollicitations des utilisateurs.
- . La mise en place et la maintenance de moyens de traitement efficaces et rapides.
- . La création et le maintien de relations d'échange d'informations avec des systèmes existants au JAPON, en EUROPE, aux USA ainsi que dans les pays CEDEAO, CEAO, CEE/ACP, ENTENTE.

4. Pour le Service des Etudes Socio-Professionnelles (CESP)

- . Les Etudes concernant la Structure scolaire
- . Les études sur la Formation professionnelle
- . Les études sur le Perfectionnement professionnel en RCI comme à l'étranger
- . Les études sur le Régime de Travail dans les Industries
- . Les études Socio-économiques
- . Les relations avec les Associations professionnelles et les Syndicats
- . Les études Socio-professionnelles comparatives concernant les pays CEDEAO, CEAO, CEE/ACP, ENTENTE.

5. Pour le Service des Etudes sur les Technologies et les Equipements (SETE)

- . Les études sur la localisation des constructeurs
- . Les études sur la localisation des équipements installés
- . Les études sur les performances/coût/production des technologies
- . Les études sur l'adaptabilité des technologies aux conditions locales
- . Les enquêtes et études sur les technologies nouvelles ou utilisées ailleurs et surtout dans les pays de mêmes

conditions que la Côte d'Ivoire et plus particulièrement dans ceux de la CEDEAO, de la CEA^O et du CONSEIL DE L'ENTENTE

- . Les relations avec les constructeurs et les institutions de recherches technologiques aussi bien sur le plan national que sur celui international.

6. Pour le Service des Relations Publiques (SRP)

- . L'organisation de la distribution des publications de la Chambre d'Industrie
- . L'organisation des voyages de groupes
- . L'organisation des visites d'usines
- . L'organisation ou la contribution aux Expositions et aux Foires industrielles
- . L'organisation de la publicité vers les industriels, sur les capacités d'intervention et de recherche de solutions de la Chambre d'Industrie

6.4.- MATERIEL ET LOGICIEL

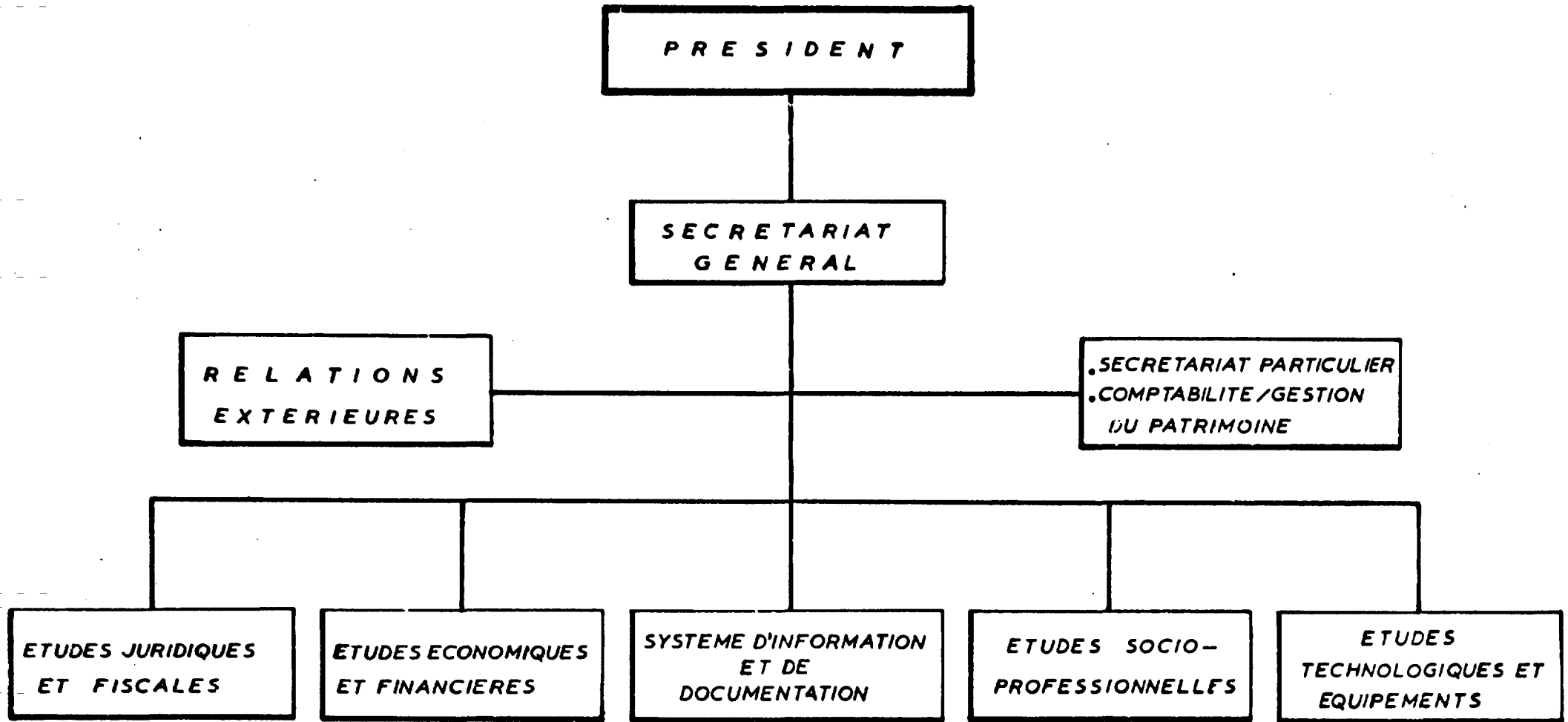
La recherche d'une solution technique adaptable au problème du système d'information nous a conduits à faire des enquêtes auprès des constructeurs de matériel informatique installés à ABIDJAN.

L'objectif étant la gestion automatisée des informations industrielles, le système à réaliser doit être capable de permettre la création et la gestion d'un fonds documentaire et d'une banque de données.

Les résultats de nos enquêtes nous ont permis de retenir les matériels et logiciels suivants :

C H A M B R E D ' I N D U S T R I E

N O U V E L O R G A N I G R A M M E



6.4.1.- LES LOGICIELS

1. POUR LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Deux produits-programmes ont été retenus :

- . MISTRAL chez CII-HONEYWELL BULL
- . STAIRS chez IBM

A) MISTRAL

- Fonctions

- . Création et gestion de bases de données documentaires
- . Fournit accès multi-bases et multi-usagers simultanément
- . Affichage des documents sur terminal ou édition de ceux-ci sur imprimante en différé

- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- . MISTRAL conversationnel fonctionne sous le sous-système de télétraitement temps partagé
- . L'accès aux bases s'effectue à partir des terminaux connectables en temps partagé.

- METHODES

- . Les différentes fonctions sont assurées par un ensemble de commandes appelées procédures.
- . MISTRAL offre un dialogue permanent avec l'utilisateur dans la langue de travail que celui-ci fixe pour la durée d'une session.
- . MISTRAL permet une technique de recherche interactive avec progression étape par étape, par combinaison des critères de sélection.

- CONSULTATION INTERACTIVE

- . La recherche débute par l'introduction des descripteurs (mots-clés) isolément ou combinés avec les opérateurs booléens.

- . Le système indique le nombre de références postées par ces descripteurs.
- . Ensuite, affinage progressif de la recherche par des critères plus spécifiques.

- PROTECTION D'ACCES

La protection est effectuée à différents niveaux :

- . accès au terminal
- . accès au système MISTRAL conversationnel
- . accès aux bases documentaires

Utilisation par le système de mots de passe pour préserver le caractère secret de certains documents.

- PROGRAMMES

Le système MISTRAL conversationnel est composé de ;

- un programme d'interrogation conversationnelle,
- un programme d'édition en différé des documents sélectionnés par les usagers

- INFORMATIONS FOURNIES

- . Sortie des statistiques à chaque édition :
 - nombre de documents sélectionnés
 - nombre de documents édités
- . Edition résumée ou texte intégral.

- SORTIE UTILISATEUR

Il est nécessaire d'incorporer un sous-programme qui traite les informations fournies par MISTRAL.

- COUT

Vente ferme : 10 000 000 F CFA HT

- DELAI DE LIVRAISON

Livrable immédiatement.

B) STAIRS - DOS /VS

- FONCTIONS

- . Système de traitement et de sélection d'informations documentaires organisées en bases de données.
- . Mise à jour et interrogation en temps réel.
- . Accès multi-usagers simultanément
- . Affichage des données extraites sur l'écran d'un terminal et / ou édition sur imprimante.

- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- . STAIRS DOS / VS fonctionne sous le superviseur CICS/ DOS / VS
- . Il permet une interaction entre l'utilisateur d'un terminal et le système.
- . Question composée à partir du clavier du terminal par étapes successives puis édition des résultats en fonction des réponses obtenues.

- METHODES

- . L'extraction des données des bases de données est assurée de diverses manières. Ces modes de recherche nécessaires au dialogue sont : RANK, SEARCH, SELECT et font partie du sous-système appelé AQUARIUS.
- . Possibilité de formuler des questions présentant différents niveaux de précision.

- CONSULTATIONS

Avant toute consultation, définition du ou des mots de recherche. Le système offre de procéder par étapes successives : chaque réponse amène d'autres questions qui, le cas échéant, orientent la recherche dans une direction nouvelle.

- PROTECTION

Sauvegarde du caractère confidentiel des banques documentaires.

Protection à différents niveaux :

- . ensemble d'information
- . documents dans cet ensemble
- . informations dans ce document.

Existence de clés de sécurité réservant aux personnes autorisées l'accès aux éléments confidentiels.

- PROGRAMMES

Pour affiner la recherche, existence d'un module complémentaire STAIRS-TLS qui permet la gestion, la création, la mise à jour et l'interrogation des dictionnaires hiérarchisés. D'où la possibilité d'étendre une recherche à partir d'un mot, aux termes plus spécifiques, plus génériques etc...
Egalement, STAIR-TLS dispose de fonctions de transformation grammaticale qui offrent de recenser toutes les occurrences d'un mot sous ses différentes formes infléchies (madame, mesdames, bon, meilleur, aller, va, vont)

- INFORMATIONS FOURNIES

- . Nombre de documents se rapportant au seul mot-clé ou à la combinaison des divers mots-clés de la recherche
- . Statistiques
- . Résumé ou texte intégral.

- SORTIE UTILISATEUR

- . Edition de l'écran sur imprimante accouplée à l'écran.
- . Programme d'édition pour sorties formatées.

- COUT

IBM Propose seulement la location de son logiciel STAIR-DOS / VS avec son environnement : CICS/DLI, COBOL/VS et utilisateurs. Prix 1 100 000 F CFA / Mois HT.

- DELAI DE LIVRAISON

2 à 3 mois.

2. POUR LES BANQUES DE DONNEES

Le choix peut être fait entre les logiciels :

- . IDS II de CII-HONEYWELL BULL et
- . DLI/DOS/VS de IBM

Les données seront organisées en bases de données.

A) IDS II (INTEGRATED DATA STORE II)

- CARACTERISTIQUES

Crée et gère des informations organisées en bases de données à l'aide de différents langages : langage de description, langage de manipulation.

En conversationnel, fonctionne sous le moniteur de télétraitement TDS qui assure la relation entre l'utilisateur et la banque de fichiers sous forme d'un dialogue ou transaction. Langage programmes d'application : COBOL, FORTRAN etc...

- COUT

CII-HONEYWELL BULL offre ce logiciel en location.
Le coût est de 120 000 F CFA / Mois HT pour IDS II
160 000 F CFA / Mois HT pour TDS

- DELAI DE LIVRAISON

Livrable immédiatement.

B) DLI - DOS/VS (DATA LANGUAGE NUMBER ONE)

- CARACTERISTIQUES

Crée et gère des bases de données.

Fonctionne sous le système d'exploitation DOS/VS
(Disk operating system / virtual storage)

En conversationnel, fonctionne avec le moniteur de télétraitement CICS.

- COUT

IBM ne l'offre pas en vente ferme (à cause des différents RELEASES)

En location : 1 100 000 F CFA /Mois HT pour l'ensemble des logiciels cités plus haut

- DELAI DE LIVRAISON

2 à 3 mois.

6.4.2.- LES MATERIELS

Dans la pratique les produits - programmes d'une firme donnée fonctionnent uniquement sur les matériels fabriqués par celle-ci. Par conséquent le choix du logiciel déterminera celui du matériel. Les matériels suivants peuvent être choisis pour les logiciels cités plus haut :

1. 64 DPS (CII-HB)

. REFERENCES TECHNIQUES

- . Traitement ultra-rapide des informations
- . Puissant outil
- . Permet "l'informatique distribuée"
- . Mise en oeuvre facile des applications
- . Système d'exploitation : GCOS
- . Possibilités d'extension
- . Sécurité-Intégrité (dispositifs de protection réservant l'accès de l'ordinateur aux seules personnes autorisées)

. COUT

- . Location mensuelle 2 000 000 F CFA
 - . Vente : 60 000 000 F CFA
 - . Maintenance : 510 000 F CFA
- (La maintenance est comprise dans le prix de location)

- DELAI DE LIVRAISON

10 mois.

2.- 4331 (IBM)

- REFERENCES TECHNIQUES

- . Piloté par le système d'exploitation DOS/VSE
"Disk Operating system Virtual Storage Extended"
- . Facilite la mise en oeuvre de "l'informatique
distribuée".
- . Grande vitesse interne
- . Mémoire de grande capacité
- . Puissance de traitement.

- COUT

- . Location/mois : 1 800 000 F CFA
- . Vente : 60 350 000 F CFA
- . Maintenance : 400 500 F CFA

(Dans le cas de la location, la maintenance est
incluse dans le prix).

- DELAI DE LIVRAISON

7 à 9 mois

6.4.3.- ASSISTANCE A LA MISE EN OEUVRE

Il s'agit de l'assistance apportée par le constructeur au
client pour le démarrage de son système :

- Installation des bases de données
- Essais - tests

Coût = 2 500 000 F CFA (H. T.) par ingénieur et par mois.
la durée maximum est de trois mois.

TABLEAU RECAPITULATIF DES COÛTS
MATERIEL ET LOGICIEL POUR LA
PREMIERE ANNEE

		LOGICIEL	MATERIEL (ordinateur)	TOTAL
IBM	LOCATION	1 100 000	1 800 000	34 800 000
	VENTE	-	60 350 000	60 350 000
	MAINTENANCE		400 500	400 500
	ASSISTANCE			7 500 000
Cii-HB	LOCATION	280 000	2 000 000	27 360 000
	VENTE	10 000 000	60 000 000	70 000 000
	MAINTENANCE		510 000	510 000
	ASSISTANCE			7 500 000

(la location et la maintenance sont mensuelles)

TABLEAU DES COÛTS POUR LES 2 PREMIERES ANNEES

PAR OPTION (VENTE OU LOCATION)

ANNEES	FIRMES	LOCATION	VENTE
1ère Année	IBM	42 300 000	80 050 000
	Cii-HB	44 860 000	80 860 000
2ème Année	IBM	35 200 500	13 600 500
	Cii-HB	27 870 000	3 870 000

- Les prix sont hors taxes en F. CFA
- La maintenance n'est pas facturée la première année.

6.5.- PERSONNEL TECHNIQUE

Ce chapitre concerne le personnel technique nécessaire à la bonne marche du Service Central de Documentation tant sur le plan de l'informatique documentaire que sur celui de la Science de l'information et de la documentation.

6.5.1.- PERSONNEL INFORMATIQUE

Le personnel du Centre Informatique peut être réduit à trois personnes, après la mise au point du système.

Il s'agira :

- d'un responsable (ingénieur informaticien) chargé de planifier, de coordonner et de diriger les activités du centre informatique.
- d'un analyste-programmeur pour les interventions sur les programmes d'application (exemple : programmes complémentaires à développer, adaptation du logiciel aux besoins de l'utilisateur...)
Connaissances dans le domaine des bases de données nécessaires.
- d'un pupitreur pour s'occuper des travaux de pilotage de l'ordinateur en salle machine.

6.5.2.- PERSONNEL INFORMATISTE

Le personnel informatiste (spécialistes de l'information scientifique et technique) quant à lui, devra comporter sept (7) membres :

- Quatre (4) spécialistes du niveau DEA ou DESS ou encore Doctorat 3ème Cycle en Science de l'Information et de la Communication.

Ils auront à s'occuper des secteurs de spécialisation suivants :

- . Informations Juridiques et Fiscales
- . Information Technologique
- . Information Economique et Financière
- . Information Socio-professionnelle

- Trois (3) documentalistes du niveau DUT ou Licence en Bibliothéconomie ou Licence en Science de l'Information et de la Documentation (Canada, Grande-Bretagne, USA) qui seront chargés, sous le contrôle des premiers, de l'ensemble des travaux nécessités par l'utilisation de l'outil informatique.

6.5.3.- DISPONIBILITE DE LA MAIN D'OEUVRE

Une enquête effectuée auprès du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire, nous a permis de localiser quelques éléments du personnel technique compétent dont on aurait besoin pour mener à bien les attributions de l'ensemble du service (centre informatique et centre de documentation). Malheureusement il y aurait lieu de l'aider à acquérir l'expérience professionnelle requise.

6.6.- DELAIS DE REALISATION

- . Ces délais dépendront essentiellement des choix qui seront faits par les autorités compétentes.
- . Une étude plus approfondie sera nécessaire, à partir de ce choix pour définir :
 - les volumes de texte à enregistrer, pour ce qui concerne la recherche documentaire,

- la complexité de la structure interne de la banque de données industrielles,

- la vitesse de travail des spécialistes chargés de ces réalisations.

. Toutefois, à titre indicatif et en nous basant sur des expériences menées ailleurs dans des réalisations similaires, il nous paraît raisonnable de prévoir, à partir de l'implantation du site informatique, quelques trente mois de travaux de création des différents fichiers, c'est-à-dire de collecte, de comparaison, d'analyse, de mémorisation, de contrôle et d'essais divers sur les données informatives avant de les proposer à l'utilisation externe.

oooooooo

VII - RENTABILISATION DU SYSTEME D'INFORMATION

7.1.- Lors de notre enquête sur les besoins auprès des industriels, nous avons noté leur adhésion au projet de dynamisation du système d'information et de documentation de la Chambre d'Industrie ; mais à la question de savoir s'ils participeraient éventuellement, sous une forme ou sous une autre, au financement de cette réalisation, certaines réticences sont apparues.

7.2.- Il ne fait aucun doute que, dans la mesure où le système d'information est présent, dynamique et efficace, son taux d'utilisation irait grandissant.

Ce phénomène pré-commercial créerait des habitudes de consommation que l'on pourrait monnayer sans difficultés.

La rentabilisation du système d'information serait alors assurée.

7.3.- Toutefois, l'idée de rentabilité remet en cause la personnalité juridique du système :

- Placé au sein de la Chambre d'Industrie, il fait corps avec cette institution et épouse son caractère de service public.
- Réalisé en tant que structure liée à la Chambre d'Industrie mais autonome dans sa gestion, il risquerait de privilégier ses impératifs de rentabilité et d'oublier son but premier qui est d'aider au développement harmonieux de l'Industrie nationale.

7.4.- Entre ces deux situations extrêmes, une troisième solution pourrait être la création d'une entité à caractère juridique mixte, regroupant les intérêts conjugués de l'Etat de Côte d'Ivoire et de l'Industrie Ivoirienne.

7.5.- Néanmoins, quelle que soit la décision prise en ce qui concerne la personnalité juridique du système les coûts de personnel et de fonctionnement restent pratiquement les mêmes :

1)- PERSONNEL

(nous ne tenons pas compte ici du personnel comptable et administratif).

Désignation et nombre	Salaire brut mensuel	Coefficient de Charge	Coût Annuel
4 Ingénieurs Documentalistes	400 000 x 4	1,7	32 640 000
3 Documentalistes	250 000 x 3	1,7	15 300 000
2 Agents de saisie	125 000 x 2	1,7	5 100 000
1 Ingénieur Informaticien	400 000	1,7	8 160 000
1 Analyste-Programmeur	250 000	1,7	5 100 000
1 Préparateur Pupitreur	200 000	1,7	4 080 000
TOTAL			70 380 000 =====

2)- LES IMMOBILISATIONS

. Frais de premier établissement	
. Faux plancher (60 m ²)	3 000 000
. Climatisation épuration d'air	9 000 000
. Frais d'approche ordinateur (achat	21 000 000
. Achat régulateur 30 KVA	6 000 000
. Armoire électrique dispatching	800 000
. Matériel rangement dispack-bandes	800 000
. Matériel de protection incendie	600 000
. Mise en place réseau extérieur	3 000 000

	46 200 000

Imprévu 10 %	4 620 000

SOUS/TOTAL	50 820 000

. Aménagement - Agencement - Installation	
. Agencement des locaux	2 000 000
. Installation téléphone, telex	4 000 000
	<hr/>
	6 000 000
Imprévu 10 %	600 000
	<hr/>
SOUS/TOTAL	6 600 000

. Mobilier/Matériel de Bureau	
. Mobilier de bureau	5 000 000
. Mobilier de rangement	2 000 000
. Matériel divers	4 000 000
	<hr/>
	11 000 000
Imprévu 10 %	1 100 000
	<hr/>
SOUS/TOTAL	12 100 000

. Matériel de Transport P. M.

3)- SERVICES EXTERIEURS

. Eau - Electricité	}	
. Fournitures de bureau		
. Frais photocopie		
. Frais véhicule (essence, réparation)		
. Loyer bureau		
. Entretien bureau		
. Affranchissement		65 000 000
. Frais téléphone/Telex		
. Achat dispacks-bandes		
. Assurances		
. Honoraires divers (Expert-Comptable...)		
. Publicité		
. Matériel de saisie		
. Consoles, modems, périphériques		
. etc...		
	<hr/>	65 000 000
Imprévu 10 %		6 500 000
	<hr/>	
SOUS/TOTAL		71 500 000

4)- FRAIS DIVERS DE GESTION

. Cotisations diverses	500 000
. Abonnements	6 000 000
. Achats ouvrages, rapports etc...	2 000 000
	<hr/>
	8 500 000
Imprévu 10 %	850 000
	<hr/>
SOU'S/TOTAL	9 350 000

5)- TRANSPORT ET DEPLACEMENTS

. Missions	5 000 000
	<hr/>
TOTAL GENERAL	225 750 000
	=====

- A ce total général il conviendrait d'ajouter les coûts de l'ordinateur selon que l'on aura choisi la location ou l'achat ferme.

oooooooo

VIII - RECOMMANDATIONS

- 8.1.- La restructuration des services de la Chambre d'Industrie nous semble inévitable pour permettre le développement d'un réel service de traitement des informations.
- 8.2.- Il faudra procéder à l'embauche du personnel qualifié et compétent pour assumer les fonctions aussi bien dans le Centre Informatique que dans le Centre de Documentation.
- 8.3.- Les locaux actuels ne conviennent pas pour les matériels en prévision. Il faudra rechercher l'installation du service d'information dans les locaux plus indiqués
- 8.4.- Il nous semble plus raisonnable, dans un premier temps, d'avoir le matériel informatique en location en attendant d'étudier l'évolution de l'acceptabilité du système par les utilisateurs.
- 8.5.- Le personnel disponible à ABIDJAN restant à former, sur le plan de l'expérience pratique, nous suggérons de mettre en place, avec l'appui du PNUD et de l'ONUDI, un projet d'aide technique dans les domaines de spécialisation informatique et documentologique.

oooooooo

ANNEXES

- 1

BRANCHES DE L'INDUSTRIE NATIONALE CONSIDEREES DANS L'ETUDE

<u>BRANCHE</u>	6	:	TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES
<u>BRANCHE</u>	7	:	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
<u>BRANCHE</u>	8	:	FABRICATION BOISSONS ET GLACE ALIMENTAIRE
<u>BRANCHE</u>	9	:	INDUSTRIES DES CORPS GRAS ALIMENTAIRES ET DERIVES
<u>BRANCHE</u>	10	:	AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET TABAC / ALLUMETTES
<u>BRANCHE</u>	11	:	INDUSTRIES TEXTILES ET HABILLEMENT
<u>BRANCHE</u>	12	:	INDUSTRIES DU CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS
<u>BRANCHE</u>	13	:	INDUSTRIES DU BOIS
<u>BRANCHE</u>	14	:	INDUSTRIES DU PETROLE / RAFFINAGE ET DERIVES
<u>BRANCHE</u>	15	:	INDUSTRIES CHIMIQUES
<u>BRANCHE</u>	16	:	INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC
<u>BRANCHE</u>	17	:	INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET VERRE
<u>BRANCHE</u>	18	:	INDUSTRIES SIDERURGIQUES / PREMIERE TRANSFORMATION DES METAUX
<u>BRANCHE</u>	19	:	CONSTRUCTION ET REPARATION MATERIEL DE TRANSPORT
<u>BRANCHE</u>	20	:	AUTRES INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES / CONSTRUCTION METALLIQUE.
<u>BRANCHE</u>	21	:	INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON, INDUSTRIES POLYGRAPHIQUE, EDITIONS ET ACTIVITES CONNEXES.
<u>BRANCHE</u>	22	:	ELECTRICITE - EAU - GAZ

EN COMPLEMENT D'INFORMATION

- . BRANCHE 1 : ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
- . BRANCHE 30 : ORGANISMES DE CREDIT INDUSTRIEL
- . SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE L'INDUSTRIE
- . INSTITUTS DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE.

LISTE DES ENTREPRISES SELECTIONNEES

(Sauf Bâtiments et T.P.)

<u>BRANCHE</u>	1	:	OPEI , BDI , ONFP
<u>BRANCHE</u>	6	:	GMA , UNICAFE
<u>BRANCHE</u>	7	:	SALCI , SACO , SODESUCRE , CAPRAL
<u>BRANCHE</u>	8	:	BRACODI , SADEM
<u>BRANCHE</u>	9	:	BLOHORN , TRITURAF
<u>BRANCHE</u>	10	:	SITAB , SOTROPAL , IVOIRLAIT
<u>BRANCHE</u>	11	:	ERG , SOTEXI , FILTISAC , FIBAKO , SOTRIPA
<u>BRANCHE</u>	12	:	BATA , ALLIBERT
<u>BRANCHE</u>	13	:	ADK , SCAF
<u>BRANCHE</u>	14	:	SIR , SIFAL
<u>BRANCHE</u>	15	:	SIVENG , MIPA , SAEC , COSMIVOIRE , SIVOA , SIFACOL
<u>BRANCHE</u>	16	:	SAPH , MACACI
<u>BRANCHE</u>	17	:	SCA , CERAM-ANTEN , MROMIR
<u>BRANCHE</u>	18	:	ABI , TOLES-IVOIRE , IMCI , FBA
<u>BRANCHE</u>	19	:	SAFAR , MAC
<u>BRANCHE</u>	20	:	MIAM , IVOIRAL , SOTREC
<u>BRANCHE</u>	21	:	SAFICA , SONACO
<u>BRANCHE</u>	22	:	SODECI , E.E.C.I
<u>BRANCHE</u>	30	:	BIDI , CCI , FONDS DE GARANTIE CREDIT ENTREPRISES IVOIRIENNES.

GUIDE D'INTERVIEW

I - IDENTITE

- 1 - Raison Sociale
- 2 - Branche d'activité
- 3 - Personnes rencontrées
- 1.a - Adresse complète
- 2.a - Activités
- 3.a - Fonctions

II - RELATIONS AVEC LA CHAMBRE D'INDUSTRIE

- 1 - Assemblées Annuelles
- 2 - Enquêtes Statistiques annuelles
- 3 - Réunions Techniques
- 4 - Réunions de Concertation
- 5 - Abonnement aux publications de la chambre d'industrie

III - EXPRESSION DES BESOINS EN INFORMATION

- 1 - Statistiques
- 2 - Technologie
- 3 - Matériel / Maintenance
- 4 - Fiscalité
- 5 - Douanes
- 6 - Services / Facteurs industriels
- CEDEAO , CEAO
- ENTENTE , CEE / ACP

IV - FREQUENCE DE LA DEMANDE

- 1 - Quotidienne
- 2 - Hebdomadaire
- 3 - Mensuelle
- 4 - Trimestrielle
- 5 - Semestrielle
- 6 - Annuelle

V - REPONSES OBTENUES DE LA CHAMBRE D'INDUSTRIE

- 1 - Disponibilite
- 2 - Fiabilité
- 3 - Exhaustivité
- 4 - Actualité

VI - AUTRES SOURCES UTILISEES

- 1 - Maison-mère en Europe ou aux USA
- 2 - Relation personnelles
- 3 - Abonnement aux périodiques spécialisés (autres que 2.5)
- 4 - Autres moyens

VII - OBSERVATIONS

BRANCHE I

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
O P E I	OFFICE NATIONAL DE PROMOTION DE L'ENTREPRISE IVOIRIENNE	AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISES (PME)	08 BP. 868 ABIDJAN 08 Tel.: 32.01.45	MM. SAMOURA ALLAIS
B D I	BUREAU DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	ETUDES DE MARCHE INSTALLATION D'ENTREPRISES ET ETUDES DE RENTABILITES	04 BP.196 ABIDJAN 04 Tel.: 32.01.88/32.42.67	Mr. DIBY Alphonse Directeur Général
O N F P	OFFICE NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE	FORMATION PROFESSIONNELLE	01 BP.3771 ABIDJAN 01 Tel.: 32.13.91/32.76.84 32.93.72	

BRANCHE : 6

SIGLES	RAISONS SOCIALES	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
G M A	GRANDS MOULINS D'ABIDJAN	MINOTERIE FARINE DE BLE	BP 1743 ZONE PORTUAIRE QUAI N° 1 ABIDJAN Tel. : 32.28.33	Mr. LUGAND (Administrateur) Mr. ERNST (Directeur Tech. Technique
UNICAFE	UNION INDUSTRIELLE DES CAFES	DECORTICAGE INDUSTRIEL DU CAFE	01 BP 1289 ABIDJAN 01 Te'. 32.76.79 Zone Portuaire	Mr. ROUSSEAU Directeur Général. Mr. EIRUKOFF : Directeur Technique

BRANCHE 7

SIGLES	RAISONS SOCIALES	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S A L C I	SOCIETE DES ANANAS DE LA COTE D'IVOIRE.	CONSERVE D'ANANAS EN TRANCHE ET JUS D'ANANAS	BP 1040 ONO (RCI) Tel. 30-13-13/30-11-86	Mr. D. COULIBALY Directeur Général
S A C O	SOCIETE AFRICAINE DE CACAO	MASSE, TOURTEAUX, POUDRE ET BEURRE DE CACAO	B.P 1045 RUE PIERRE ET MARIE CURIE Tel.: 35.44.10 ABIDJAN	Mr. KONE Secrétaire Général Mr. BUECHER Directeur Technique
SODESUCRE	SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTATIONS DE CANNES A SUCRE.	SUCRE RAFFINE	01 BP 2164 ABIDJAN 01 Tel. 32.04.79	Mr. KRA KOUAME : Directeur Général
CAPRAL	COMPAGNIE AFRICAINE DE PREPARATIONS ALIMENTAIRES	NESCAFE, BOISSONS CHOCOLATEES	01 BP 1840 ABIDJAN 01 Tel. 35.50.51	Mr. N'D KOFFI Georges Directeur Général

BRANCHE : 8

SIGLES	RAISONS SOCIALES	ACTIVITES
BRACODI	SOCIETE DES BRASSERIES DE LA COTE D'IVOIRE	BIERES, BOISSONS GAZEUSES ET GLACES.
SADEM	SOCIETE AFRICAINE DES EAUX MINERALES	EAUX MINERALE CONDITIONNEE EN BOUTEILLE DE 1,5 litre

ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
B.P 1855 ABIDJAN BOULEVARD DE MARSEILLE Tel. : 33 10 33/ 32 61 60	Mr. POCHAT : Directeur Général
01 B.P 1843 ABIDJAN 01 Tel. : 32.05.33	Mr. ACHY PIERRE-MARIE Directeur

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
BLOHORN	HUILERIE SAVONNERIE BLOHORN	HUILERIE , SAVONNERIE	01 B.P 46 ABIDJAN 01 Tel.: 36.90.88	Mr. AKA ANGHUI : Directeur Général
TRITURAF		HUILERIE TOURNESOL GRAINE ET COTON	11 B.P 240 ABIDJAN 11 Tel. 36.91.11 35.04.06	Mr. BROU KOJASSI G. Directeur Général Adjoint.

BRANCHE : 10

SIGLES	RATSON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S I T A B	SOCIETE IVOIRIENNE DES TABACS	TABAC CIGARETTES - CIGARES	01 B.P 724 ABIDJAN 01 ZONE 3 B Tel.: 35.25.31/35.25.77	Mr. DE VESINE LARUE Directeur Général
SOTROPAL	SOCIETE TROPICALE DES ALLUMETTES	ALLUMETTES	01 B.P 1873 ABIDJAN 01 RUE DES CHEVALIERS DE CLIEN Tel.: 35.60.59	Mr. JACQUES BAUGEREAU Directeur Général
IVOIRLAIT	SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUITS LAITIERS	YAOURT - LAIT	04 BP. 471 ABIDJAN 04 Bd de MARSEILLE Tel. : 35.77.18	Mr. MAX MICHEL : Directeur Général

BRANCHE : 11

STIGLES	RAISONS SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
E R G	ETABLISSEMENTS R. GONFREVILLE	CONFECTION, IMPRESSION TISSAGE, FILATURE	B.P 584 BOUAKE	Mr. NOEL KOUADIO : Directeur Général Adjoint
S O T E X I	SOCIETE INDUSTRIELLE DE TEXTILES DE LA COTE D'IVOIRE.	TEINTURE, IMPRESSION	01 B.P 3891 ABIDJAN 01 Tel.: 35.44.81	Mr. LAGARDE : Directeur Général
C I D T	COMPAGNIE IVOIRIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT DES TEXTILES	COTONNERIE AUTRES FIBRES TEXTILES	B.P 622 BOUAKE Tel. 63.32.50	Mr. CHAVATTE : Directeur Général AdJ.
F I L T I S A C	FILATURES TISSAGES SACS DE COTE D'IVOIRE	SAC EN JUTE	01 BP 3962 ABIDJAN 01 Tel.: 37.41.01/37.43.02	Mr. ACHY BROU Antoine Directeur Général
F I B A K O	FICELLERIES DE BOUAKE	FICELLERIE CORDAGE	BP. 306 ABIDJAN Bd DE MARSEILLE Tel.: 22.70.12	Mr. DUVAL : Directeur Général
S O T R I P A	SOCIETE DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES DE PRODUITS AGRICOLES.	COTON, SERVIETTE PERIO- DIQUE, BANDE DE PANSE- MENT - COMPRESSES	01 BP 3768 ABIDJAN 01 ZONE INDUSTRIELLE KOUASSI Tel. 34.11.24/36.14.87	Mr. DREVET : Directeur Général

BRANCHE : 12

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES
B A T A	BATA S.A IVOIRIENNE	ARTICLES CHAUSSANTS
ALLIBERT	SOCIETE ALLIBERT S.A	ARTICLES MENAGERS - EMBALLAGES - BAGAGES PLASTIQUES

ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
01 BP 1762 ABIDJAN 01 Tel.: 35.22.82	Mr. ROBERT : Secrétaire Général
01 BP 1610 ABIDJAN 01 Tel.: 35.32.92	Mr. LE CAILLON : Directeur Général

BRANCHE : 13

12

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
A D K	ATELIERS DE KAHANKRO	MENUISERIE EBANISTERIE D'ART	01 BP 4045 ABIDJAN 01 Tel. 35.61.86	Mr. OKA NIANGOIN Directeur Général
S C A F	COMPAGNIE DES SCIERTES AFRICAINES	FABRICATION DE CONTRE- PLASQUES.	01 BP 1191 ABIDJAN 01 Tel.: 35.63.13	Mr. : FILIFTER : Directeur Général

BRANCHE : 14

SIGLES	RATSON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S I R	SOCIETE IVOIRIENNE DE RAFFINAGE	RAFFINAGE DE PETROLE BRUT	01 BP 1269 ABIDJAN 01 Tel.: 36.91.99/35.31.77	Mr. GNASSOUNOU Directeur Général
S I F A I	SOCIETE IVOIRIENNE DE FABRICATION DE LUBRIFIANTS	FABRICATION DE LUBRIFIANTS	01 BP 3757 ABIDJAN 01	Mr. KADIO MOROKRO Mathieu Directeur

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S I V E N G	SOCIETE IVOIRIENNE D'ENGRAIS	ENGRAIS ACIDE SULFURIQUE	07 BP 61 ABIDJAN 07 Tel.: 35.65.00	Mr. LOBERT : Directeur Général
M I P A	MANUFACTURE IVOIRIENNE DES PLASTIQUES AFRICAINS	BOUTEILLE, STYLO à BILLE	BP 2465 ABIDJAN Tel.: 35.66.81 Bd GISCARD	Mr. GUITTONNEAU Directeur Général
S A E C	SOCIETE ABIDJANNAISE D'EXPANSION CHIMIQUE	FABRIQUE DE PEINTURE	01 BP 2578 ABIDJAN 01	Mr. KASSARDJIAN Directeur Général
COSMIVOIRE	COSMETISUE DE LA COTE D'IVOIRE	SAVONNERIE COSMETIQUE	01 BP 3576 ABIDJAN 01 Tel.: 35.77.32	Mr. : BAMBARA ALAIN Directeur Général
S I V O A	SOCIETE IVOIRIENNE D'OXYGENE ET D'ACETYLENE	OXYGENE, GAZ	01 BP 1753 ABIDJAN 01 Bd DE MARSEILLE Tel.: 35.44.71/35.69.71	Mr. QUARTERO JACQUES Directeur Général
SIFACOL	SOCIETE IVOIRIENNE DE FABRICATION DE COLLES	COLLES ET DERIVES	01 BP 3833 ABIDJAN 01 Tel.: 35.21.00 PORT DE PECHE	Mr. AFFOLABY SIMON Directeur Général

BRANCHE : 16

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S A P H	SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'EVEAS	FABRIQUE DE CAOUTCHOUC	01 BP 1322 ABIDJAN 01 Tel. 32.78.99/22.23.14 PLATEAU	Mr. AMETHIER J.B Directeur Général
M A C A C I	MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC DE LA COTE D'IVOIRE	FABRIQUE DE MATELAS EN LATEX	01 BP 3472 ABIDJAN 01 Tel.: 37.40.61/37.44.16 ROUTE D'ABOBO GARE	Mr. KOFFI Fulgence Directeur Général

BRANCHE : 17

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S C A	SOCIETE DES CEMENTS D'ABIDJAN	CIMENTERIE	01 BP 3751 ABIDJAN 01 Tel. 32.32.63 32 32 64 32 32 65 PORT D'ABIDJAN	Mr. AMIDA Directeur Général
CERAM-ANTEN	CERAM - ANTEN	CERAMIQUE, FAYENCE, PAVE.	01 BP 2313 ABIDJAN 01 Tel.: 32.71.22/35.60.43 USINE ZONE 3 BUREAU PORT	Mr. DANIEL GORGUES Directeur Général
M R O M I R	MROUE - MIROIR	MIROIR, ENCADREMENT DE MIROIR	01 BP 2313 ABIDJAN 01 Tel. 35.69.16	MM. MROUE ISSAM Directeur Général

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
A B I	ABIDJAN - INDUSTRIE	MATERIEL AGRICOLE MATERIEL FERROVIAIRE	01 BP 343 ABIDJAN 01 Tel.: 35.43.60	Mr. PIQUEMAL-BARON Directeur Général
TOLES-IVOIRE		BAC EN ACIER GALVANISE TOLES ONDULEES	01 BP 3812 ABIDJAN 01 Tel.: 35.53.38 VRIDI	Mr. SCHAEFFER Directeur
I M C I	INDUSTRIE METALLURGIQUE DE LA COTE D'IVOIRE	TRANSFORMATION DE METAUX PRODUITS SIDERURGIQUES	01 BP 3830 ABIDJAN 01 Tel.: 35.22.48/35.44.27	Mr. AHOMBO - GERARD Directeur Général
F B A	FORGES ET BOULONNERIES D'ABIDJAN	BOULONNERIE	01 BP 2487 ABIDJAN 01 Tel.: 36.14.52 ZONE INDUSTRIELLE DE KOUASSI.	Mr. MAGGINI Alfred Directeur Général

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S A F A R	SOCIETE AFRICAINE DE FABRICATION DES AUTOMOBILES RENAULT	INDUSTRIE AUTOMOBILE VOITURE TOURISME	01 BP 2764 ABIDJAN 01 Tel: 36.90.22	Mr. COLOMB JEAN-YVES Directeur Général
M A C	MANUFACTURE AFRICAINE DU CYCLE	BICYCLETTE CYCLOMOTEUR PIECES DETACHEES	01 BP 1768 ABIDJAN 01 Tel. 35.60.67/35.63.22 VRIDI	Mr. SALLES ROBERT Directeur

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
M I A M	MANUFACTURE IVOIRIENNE D'ARTICLES DE MENAGE	ARTICLES DE MENAGE	01 BP 295 ABIDJAN 01 Z.I. KOUMASSI Tel. 36.13.96/36.12.35	Mr. FAN Léonard Directeur Général
IVOIRAL	COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ALUMINIUM	ARTICLES MENAGE MENUISERIE METALLIQUE LUMINAIRE	01 BP 2542 ABIDJAN 01 Tel. 36.92.33 VRIDI	Mr. JEAN-FRANCOIS FAIVRE Directeur Général
S O T R E C	SOCIETE TREFILERIES ET CLOUTERIES	TREFILAGE, GRILLAGE ET POINTERIE	01 BP 798 ABIDJAN 01 Tel. 35.20.62/35.79.01	Mr. AÏNOUCHE Directeur Général

BRANCHE : 21

SOCLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S A F I C A	SOCIETE AFRICAINE D'IMPRESSTON ET DE FABRICATION DE CAHIERS	CAHIERS, ENVELOPPES	04 BP 181 ABIDJAN 04 Tel. 35.30.63/35.21.53 VRIDI	Mr. FATOU SYLLA Directrice Générale
S O N A C O	SOCIETE NATIONALE DE CONDITIONNEMENT	EMBALLAGE EN CARTON	01 BP 1119 ABIDJAN 01 Tel. 33.16.45/33/17.38	Mr. EMISSAH KOUAO Directeur Général

BRANCHE : 22

SIGLES	RATSON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
S O D E C I	SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA COTE D'IVOIRE	DISTRIBUTION EAU POTABLE	01 BP 1843 ABIDJAN 01 Tel. 32.05.33	Mr. ZADI KESSY MARCEL Directeur Général
E E C I	ENERGIE ELECTRIQUE DE LA COTE D'IVOIRE	PRODUCTION / DISTRIBUTION ENERGIE ELECTRICITE	01 BP 1843 ABIDJAN 01	

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
B I D I	BANQUE IVOIRIENNE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS	04 BP. 470 ABIDJAN 04 PLATEAU Tel.: 32.01.11	Mr. DIBY Alphonse Directeur Général
C C I	CREDIT DE COTE D'IVOIRE	FINANCEMENT DES REALISATIONS INDUSTRIELLES	01 BP.1720 ABIDJAN 01 Tel.: 32.03.57	Mr. AMICHIA René Directeur Général
F G C E I	FONDS DE GARANTIE DES CREDITS AUX ENTREPRISES IVOIRIENNES	GARANTIE DES CREDITS BANCAIRES AUX PME.	B.P V 48 ABIDJAN Immeuble SCIAM Tel.: 32.51.46	

SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

=====

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
A I C I	ASSOCIATION INTERPROFES- SIONNELL DE COTE D'IVOIRE	SYNDICAT ET ASSOCIATION PROFESSIONNELLE	01 BP 1340 ABIDJAN 01	Mr.: MEYER Secrétaire Général
FITEXHA	FEDERATION IVOIRIENNE DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE	01 BP 2509 ABIDJAN 01	Mr. MESNIL Secrétaire Général

INSTITUTS DE RECHERCHE INDUSTRIELLE

SIGLES	RAISON SOCIALE	ACTIVITES	ADRESSES	PERSONNES RENCONTREES
C I D T	CENTRE IVOIRIEN DES TEXTILES	RECHERCHE SUR TEXTILES	B.P 622 BOUAKE	Mr. CHAVATTE Directeur Général Adj.
I R H O	INSTITUT DE RECHERCHE HUILLES OLEAGINEUX	RECHERCHE SUR HUILLES	01 B.P 1001 ABIDJAN 01	Mr. FLEURY Directeur Général
I F C C	INSTITUT FRANCAISE DU CAFE ET DU CACAO	RECHERCHE SUR CAFE, CACAO.	B.P 31 Bingerville	Mr. CAPOT Directeur Mr. HAHN Ingénieur Chercheur

